

Séparer frère et soeur ...

Par Madisha, le 25/11/2014 à 21:35

Bonjour,

Je suis célibataire, avec deux enfants, 4 ans et 2 ans, qui n'ont pas le même père.

Je suis donc passée, devant le JAF, pour chacun d'entre eux.

J'ai la garde de mes deux enfants , et les pères ont la garde , un week-end sur deux ainsi que la moitié des vacances.

Aujourd'hui le père de mon premier enfant, sous-entend demander la garde alternée.

Les décisions des deux jugements datent, du début d'année 2014.

Aucun changement de situation. Sauf un projet de sa part d'un achat immobilier.

Je refuse cette proposition. Peut-on séparer frère et soeur (demi)?

Par cocotte1003, le 26/11/2014 à 07:19

Bonjour, ils ne seront pas séparés, ils vivront ensemble une semaine sur deux. Beaucoup de demi frères et sœurs ne vivent pas ensemble plus d'un week end sur deux, cordialement

Par aguesseau, le 26/11/2014 à 10:19

bjr,

si vous n'arrivez pas à vous mettre d'accord, le père de votre premier enfant devra saisir le JAF.

le père a autant de droits que la mère sur son enfant.

cdt